

Assemblée générale du 21 novembre 2013

1.	Bienvenue	AMB
2.	<p>Présences : Membres du comité : Anouk Moser Blaser (AMB), Aude Bardet (AB), Anne Guenin (AG), Rachel Heimann (RH), Noureddine Senouci (NS), Natacha Pressacco (NP) Représentant CESI : Rolf Geiser (RG) Membres excusés : Paltenghi, Gozel, Perroset, Sauser, Orsetti</p>	AMB
3.	<p>Approbation du PV de l'AG 2012 Chaque membre a reçu le PV par courrier électronique. Le PV est approuvé.</p>	
4.	<p>Rapport d'activité puis rapport des commissions</p> <p>Informations:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Rencontre avec la responsable de l'Accueil pour présentation des nouveaux locaux en fin d'année. – Accueil parascolaire, un groupe de parents a réfléchi à la mise sur pied d'un service de repas. Projet actuellement en attente, pas de suite pour l'instant. – Cours de sauvetage a été annulé et sera peut-être proposé en 2014. – Participation aux goûter-lecture organisés par le groupe lecture en offrant le goûter. Le groupe lecture met sur pied un projet de « livre voyageur » dans le village. A ce sujet, l'apsb a été sollicitée pour un éventuel financement (construction des boîtes et renouvellement du stock de livres). Le comité n'a pas souhaité participer financièrement au projet mais a proposé d'être à disposition pour organiser une récolte de livres. – L'apsb a été interpellée avant la rentrée 2013 pour une question de scolarisation éventuelle de certains enfants sur le site de la Tène. Réception d'un courrier par les parents des futurs 1H – demande d'éclaircissement - réponse aux interrogations. La solution trouvée semble convenir aux parents (excepté peut-être une famille « un malentendu linguistique » ?)- – L'apsb a été contactée pour des questions de sécurité des petits piétons : circulation accrue vers le Pavillon de l'école infantine. Dangerosité du passage piétons au Sud de l'école et traversée de la boucle du Bus. Nous avons contacté la direction du Centre scolaire du Bas-lac pour voir comment apporter des réponses de manière constructive et nous – Importance de communiquer les préoccupations afin qu'elles puissent être relayées. L'apsb ne sert pas de médiateur mais « aiguille » les parents vers les interlocuteurs adéquats. – Continuer à privilégier le lien avec l'école. L'apsb a notamment collaboré à différents événements organisés par le CES ou l'école (recherche de bénévoles pour les petites foulées et la fête de la jeunesse...). – Demande de l'école de créer une société d'émulation scolaire (fête de la jeunesse). L'apsb essaie de relayer la demande. – Rencontre régulière avec l'association de La Tène puisqu'on fait partie du même centre scolaire. – Rencontre deux fois par an avec la direction du Centre scolaire du Bas-lac. Echange sur différents thèmes (dialogue 	AMB

	<p>parent-enseignant-direction, utilisation des portables, devoirs surveillés ...). N.B : remarque transmise à l'AG 2012 par les deux représentants des parents au CES: dans la nouvelle organisation du centre scolaire du Bas-Lac que va devenir la caisse scolaire de notre village ? Demande de transparence de la part des parents => réponse de la direction : les parents peuvent demander des explications à la direction ou au comptable communal et l'école tâchera de mentionner quand les événements sont en partie subventionnés par la caisse scolaire (cf document reçu pour les pommes à la récréation). Pour certains parents, l'avenir, la gestion et le processus de décision pour l'octroi de l'argent devrait être rendu transparent puisque cette caisse est alimentée par les familles de Saint-Blaise.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Importance du lien, très apprécié avec la direction. - Organisation d'une conférence commune avec les associations de la Tène, du Landeron et de Lignièrès en juin 2013 sur l'argent de poche (une centaine de personnes). Cette formule sera certainement reconduite ce qui explique l'absence de conférence après cette AG. Si des parents souhaitent aborder un thème ou proposer un(e) conférencier(ère) l'apsb est volontiers à l'écoute pour mettre sur pied une conférence. - L'apsb fait partie de la FAPEN, association faîtière des AP neuchâteloises. La FAPEN sollicite régulièrement les AP pour demander leur avis sur des consultations cantonales ou d'autres sujets (devoirs, guide de l'entretien avec les parents, intégration des enfants handicapés, mise sur pied d'une antenne téléphonique cantonale...). La FAPEN fait partie de la commission école-famille qui rencontre régulièrement les responsables de l'éducation. - L'apsb est représentée dans la commission de construction du nouveau collège de Vigner. Deux séances à ce jour. Les préoccupations des parents sont relayées aux architectes, représentants de la direction, conseillers généraux et communaux. Les points à discuter sont abordés en comité (sécurité du chantier, déplacement des élèves, condition de travail pendant les travaux, réalisation du nouveau bâtiment). Il serait judicieux d'avoir une consultation plus large à ce sujet. - Site Internet : bloqué. Il faut trouver quelqu'un pour s'en occuper ou l'arrêter. Faire un appel à un volontaire. 	
5.	Commission pédibus	RH
	<p>2013 Début d'année > prise de contact avec l'école Mai > courrier aux parents des futurs 1 et 2 H 25 juin > séance de présentation des lignes au Pavillon de Vigner, 6 familles se sont présentées et d'autres ont souhaité avoir les information via email. Juin > distribution feuille d'inscription avec délai au 3 juillet Juillet/août > organisation des différentes lignes (4 lignes) – Ruau, Perrières, Centre, Rive de l'herbe/EE) Septembre > organisation de 2 accueils café à la Rive de l'Herbe et au Pavillon de l'EE pour présenter l'association et répondre aux éventuelles questions des parents. 20 septembre > Journée à pied c'est mieux</p>	
6.	Commission évènements	MR
	<p>Noureddine Senouci a remis la responsabilité de la commission évènements à Marc Renaud en cours d'année. C'est donc MR qui présente et remercie NS pour son investissement.</p>	

	<p>Le comité remercie les membres qui s'investissent pour la bonne marche des manifestations</p> <p>2013. Spectacle 3 février (clown – environ 100 enfants au foyer) Bourse aux vélos fin mars Camping fin août, grand succès à la Prise Godet, animation variée Troc d'hiver ; formule à revoir Nouveau membre a rejoint la com. événements : Isabelle Bozbeyóglu. La commission est composée de Marc Renaud, Julien Cuche, Giadda Paltenghi, Samson Jacob, Isabelle Bozbeyóglu</p> <p>2014 Spectacle 3 février > un spectacle de Benjamin Cuche pour les 4-11 ans est prévu autour de l'improvisation, flyers</p>	
7.	Rapport du représentant CESI-Conseil d'établissement scolaire intercommunal	RG
	<p>Ce conseil est essentiellement consultatif et non décisionnel. Il est nouveau et doit encore poser ses fondations et ses objectifs. Il se réunit 3 fois par an. Des questions générales et non par famille ou par enfant y seront traitées. 13 personnes y siègent. La prochaine séance aura lieu le 5 décembre 2013. Rolf fera le lien entre le CESI et l'apsb, il souhaite mettre à l'ordre du jour la sécurité sur le chemin entre les deux collèges (St-Blaise/Marin).</p>	
8.	Rapport de la caissière et des vérificatrices de comptes	AG
	<p>Solde au 30.06.2013 de 4'020,70 CHF / 40 familles membres. Le prix des coti reste à 25.- par année. Présentation des comptes annuels de l'exercice passé « comptes 2012-2013 » et du budget 2013-2014. AG, remet son mandat de caissière et a fait radier sa signature à la banque. Sa successeur, Florence Laederach ira à la banque pour demander une procuration pour avoir accès aux comptes dès que le PV de l'AG aura été rédigé et signé par présidence et secrétariat.</p>	
	<p>Lecture du rapport des vérificatrices des comptes et demande d'explications avant d'accepter les comptes. Demande d'éclaircissement sur la liste des membres, le paiement des cotisations et les rappels. A ce jour, il est envoyé une cotisation et pas systématiquement de rappel (surcharge de travail pour peu de résultat). L'assemblée décide d'envoyer les cotisations puis un rappel et tenir à jour la liste des membres en mentionnant qui a payé ou non. Un éclaircissement est fait sur une facture de 80.- et dont seulement 40.- sortis de caisse pour l'activité camping 2012. Explication : la conteuse avait demandé une rémunération de 80.-. Au moment du paiement (au comptant à l'issue de la prestation), ayant eu beaucoup de plaisir, apprécié la convivialité et le repas proposé, la conteuse n'a pas pris l'entier de la somme prévue et fait un don de 40.- à l'apsb. La personne qui a traité a oublié de modifier le reçu. Les explications sont validées par la caissière et les vérificatrices de comptes.</p>	
	<p>Le comité remercie Corinne Leuenberger et Florence Laederach pour la vérification des comptes qui proposent à l'assemblée d'approuver les comptes 2012-2013.</p>	
	<p>Reconduction de Corinne Leuenberger vérificatrice des comptes pour un an et une deuxième personne est à élire. Corinne Leuenberger a deux personnes à proposer mais qui ne sont pas présente dans l'assemblée (Marianne Bron ou Barbara André) ; elle se charge de les contacter.</p>	
9.	Comité : Démissions - Elections	AMB
	Elections :	

	<p>Plusieurs membres ont présenté leur démission. AB a signalé à la dernière AG qu'elle remettrait son mandat de co-présidente. Remerciements pour son engagement au sein de l'apsb depuis le début et collaboration précieuse pour la co-présidence. AG remet le mandat de la caisse – remerciement pour son engagement aussi depuis le début. NP cessera de faire le secrétariat - remerciement pour son engagement. NS a transmis la direction de la commission événements à MR ; remerciements car la com. év. est la « vitrine de l'apsb ».</p> <p>Le comité propose à l'assemblée l'élection de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lori Kohler pour la vice présidence - Florence Laederach pour la caisse <ul style="list-style-type: none"> - Valérie Ducommun pour le secrétariat - Marc Renaud pour la commission événement - <p>L'assemblée élit les nouveaux membres et le comité leur souhaite la bienvenue. Remerciements car il est vital d'avoir des parents de jeunes enfants pour assurer la continuité de l'association de parents. Il est urgent de se poser la question de la pertinence du site Internet et, le cas échéant, trouver une personne pour s'en occuper.</p> <p>Pour l'année prochaine, le comité se compose de 6 membres : Présidence : Anouck Moser Blaser Vice présidence : Lori Kohler Caisse : Florence Laederach Secrétariat : Valérie Ducommun Commission événement : Marc Renaud Commission pédibus : Rachel Heimann</p> <p>La présidente (Anouck Moser Blaser) garde la signature, la procuration et l'accès au compte de l'association de parents de Saint-Blaise, apsb, à la Banque Raiffeisen du Vignoble conjointement avec la caissière (Florence Laederach) cf point 8.</p>	
10.	<p>Aucune demande pour faire inscrire à l'ordre du jour un point sous la rubrique « divers », remerciements et clôture de l'AG. Natacha Pressaco remercie le comité pour les agréables moments passés et se tient à disposition pour aider ponctuellement. Aude Bardet remet un bouquet à Anouck Moser Blaser, remercie pour l'agréable collaboration et souligne l'importance de son rôle dans l'apsb. Selon la tradition, les membres démissionnaires reçoivent une attention en remerciement de leur engagement. Remerciements à la commune de St-Blaise pour la mise à disposition des locaux et la verrée.</p>	AMB